

Responsabilisation des auteurs de violence conjugale : entre posture et processus



Valérie Roy et Normand Brodeur
École de travail social et de criminologie, Université Laval



Qui sommes-nous?

- Travailleurs sociaux
- Professeurs-chercheurs
- Domaine de l'aide aux auteurs depuis 1997/1989

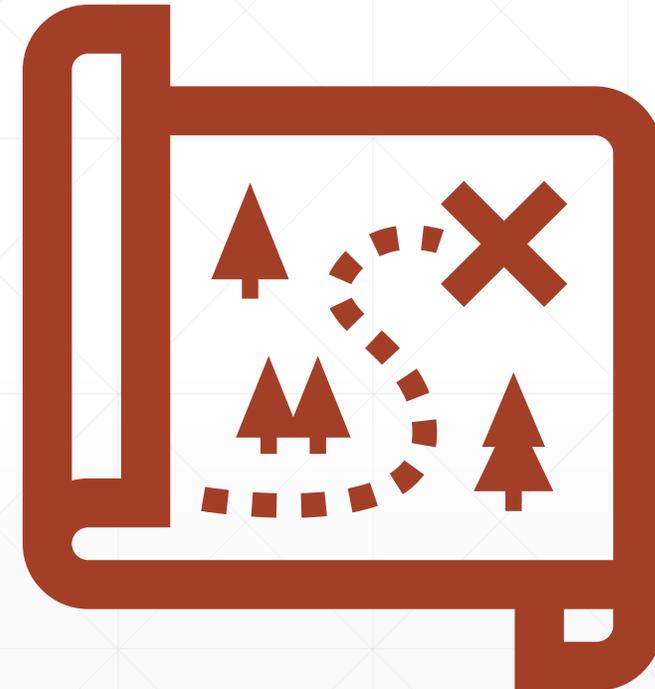
Recherches récentes :

- Construction contemporaine du problème de violence conjugale
- Exploration des besoins d'accompagnement des hommes judiciarisés pour violence conjugale
- Violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 et portrait des pratiques auprès des conjoints ayant des comportements violents
- Modèle logique du programme *Living without Violence* et évaluation d'implantation
- **Systematisation des savoirs expérientiels sur les pratiques de responsabilisation**



Plan de la présentation

1. Mise en contexte
1. Méthodologie
2. Questions et commentaires



Mise en contexte

Intervention psychosociale

- 31 organismes à but non lucratif
 - Depuis 1982
 - Financement de base par le Ministère de la santé et des services sociaux
 - Collaboration avec le système judiciaire et d'autres structures
- Environ 250 intervenant-e-s
- 7500 auteurs de violence par année
- Autres clientèles et services des organismes

- ± deux entretiens individuels préalables
- Groupe de ± 20 rencontres, ± 2h30 chacune
- Environ 8 hommes volontaires ou sous mandat
- Objectifs généraux
 - Arrêt de la violence et prévention de la récidive
 - Responsabilisation
 - Développement de relations saines et égalitaires
- Coanimation mixte généralement favorisée
- Structuration variable

Programme-type

Pourquoi une recherche sur la responsabilisation?

Posture
fondamentale dans
l'aide auprès des
auteurs de violence

Manque de
connaissances

Défi dans
l'intervention

Questions des
partenaires

Besoins des
organismes

Cadre de la recherche



Financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par Mitacs



Avril 2021-Décembre 2022



Chercheurs : Valérie Roy et Normand Brodeur

Représentantes d'organismes : Claudia Champagne, José Desjardins et Caroline Hamelin

Personnel de soutien : Rebecca Angele, Matis Tudeau et Hélène Lapointe

Savoirs d'expérience

- La pratique comme lieu de création des savoirs
- Savoirs tacites acquis au fil des années d'expérience
- Complémentaires aux savoirs plus formalisés

Objectifs

Cerner les principales dimensions de la responsabilisation

Rendre compte d'interventions permettant de les travailler dans l'intervention clinique auprès des auteurs de violence conjugale

Examiner quelques défis liés au travail de responsabilisation dans des situations plus complexes

Collecte de données



Groupes
de discussion
d'intervenant.e.s



Entrevues
auprès
d'intervenant.e.s

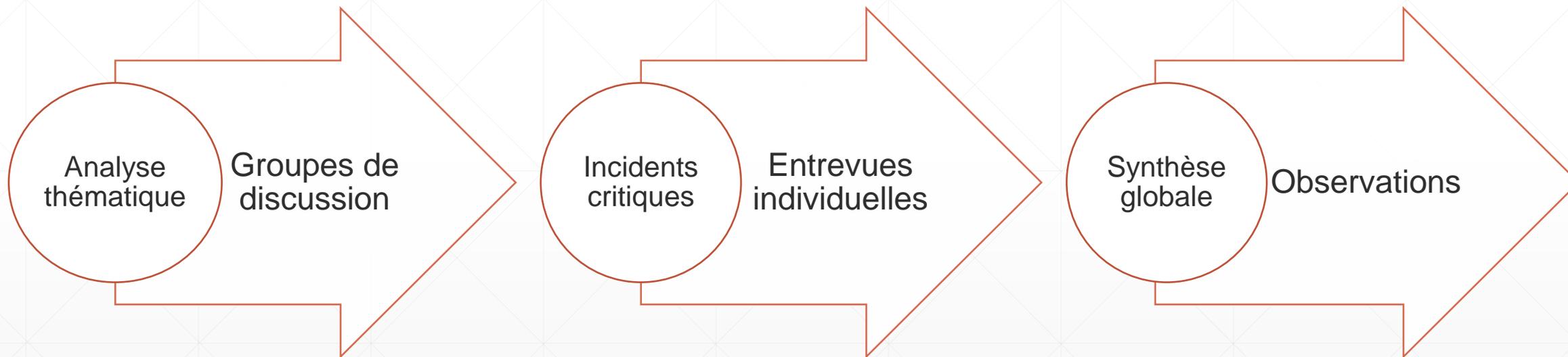


Observation
des pratiques dans
trois organismes

Profil des participantes et participants

	Nombre d'organismes participants	Total de participants	Sexe	Âge moyen (Min – max)	Nombre moyen d'années d'expérience (Min – max)
Groupe de discussion	14	27	21H 6F	46,3 ans (29 à 64)	11,3 (1 à 25)
Entrevues individuelles	9	10	7H 3F	42,8 ans (34 à 58)	10,6 (4 à 24)
Observations directes	3	23	11H 12F	Non disponible	Non disponible

Analyse des données



Résultats

Définition de la responsabilisation individuelle

Reconnaitre la violence exercée

Prendre conscience des conséquences

Choisir la non-violence

Développer et maintenir des relations saines et égalitaires

Développer et renforcer l'autonomie individuelle



Stratégies pour favoriser la responsabilisation

Introduire et soutenir le processus de responsabilisation

Favoriser la compréhension et la reconnaissance de la violence

Conscientiser aux conséquences de la violence

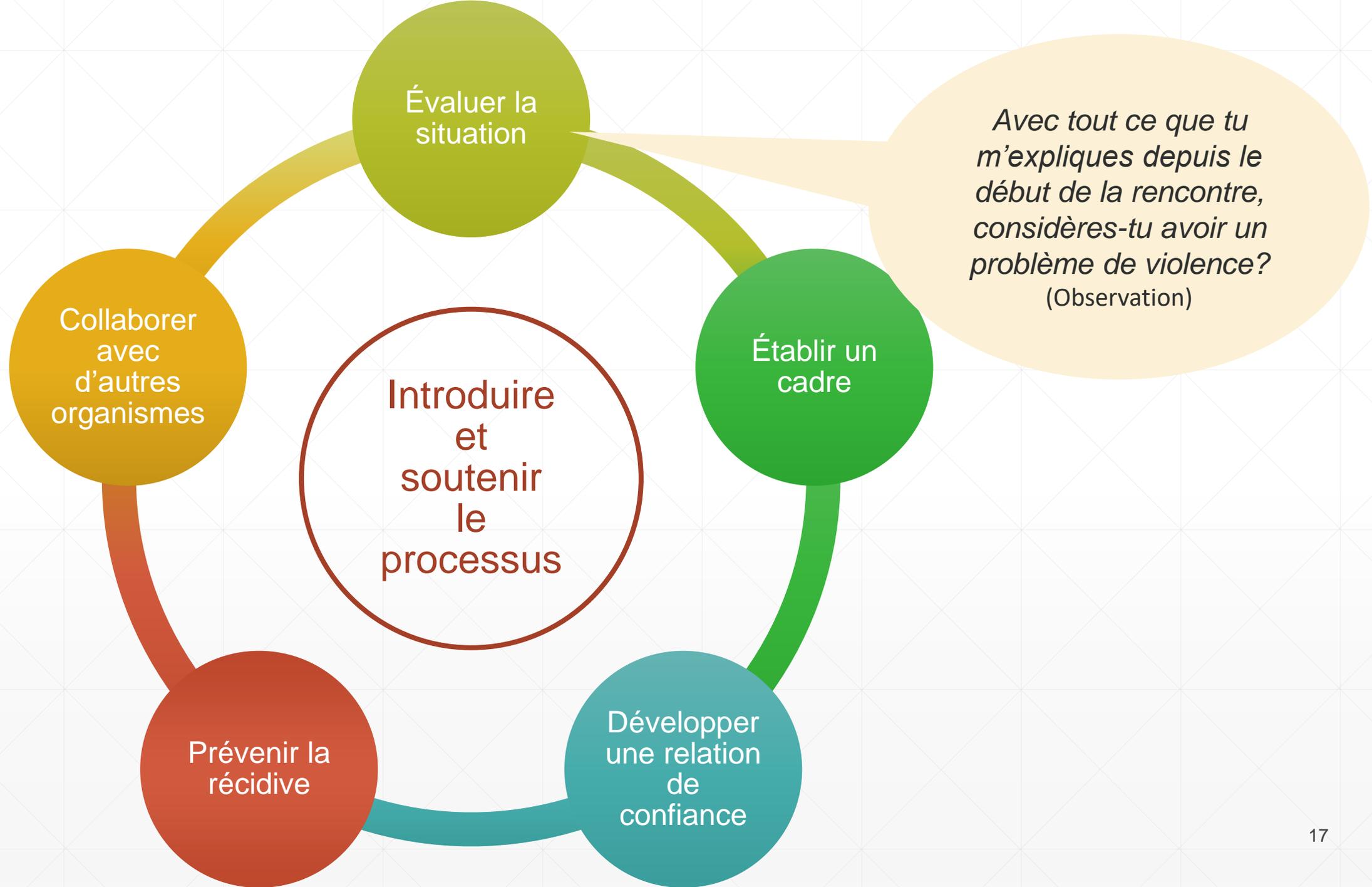
Cultiver et engager au choix de non-violence

Promouvoir des relations saines et égalitaires

Développer et renforcer l'autonomie



Démarche non linéaire





*Si le gars n'est pas à l'aise
pis il n'est pas capable de
parler, on ne peut pas aller
tout de suite dans la
confrontation. Ça va
bloquer. (David)*



Des fois, c'est la perte de la maison, la perte d'emploi, la perte de la garde des enfants, tu sais. Je ramène ça aux conséquences que ça [la violence] a eu sur eux. (Adèle)

Tu avais le choix de t'en aller, mais tu as choisi de rester et crier
(Observation)

Choix de non-violence
comme mode de vie

Affirmer que la violence est un choix

Examiner les intentions

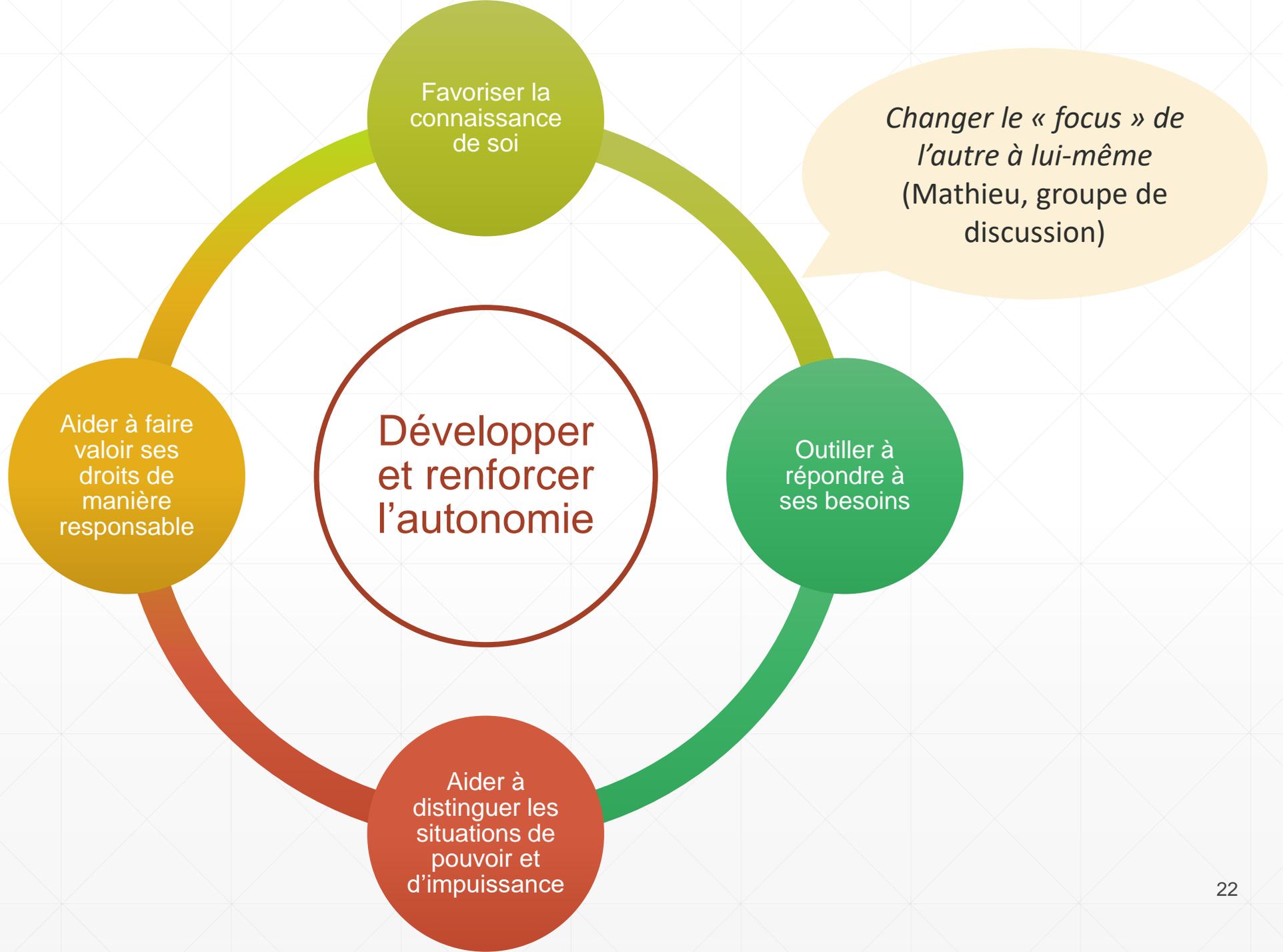
Cultiver et engager au choix de non-violence

Mettre en évidence le pouvoir de choisir

Développer des comportements alternatifs



L'intervention leur permet de sortir un petit peu d'un certain mode de pensée pour justement concevoir autrement le couple, les relations ou une femme (Frédéric)



Quelques défis liés au travail de responsabilisation

- Lourd dossier criminel
- Personne issue de l'immigration
- Problèmes de santé mentale, déficience ou traumatisme crânien
- Personne rapportant être victime de violence
- Gestion de risques sérieux



Conclusion



Réalisé dans un temps et dans un contexte donné



Nécessité de poursuivre la construction des savoirs



Faire connaître le processus de responsabilisation

LA RESPONSABILISATION DES HOMMES AUTEURS DE VIOLENCE CONJUGALE



Guide de pratique à l'attention des
intervenantes et intervenants des organismes
membres du réseau à cœur d'homme

Équipe de recherche, Université Laval :

Valérie Roy, Normand Brodeur et Rebecca Angele, avec le soutien de Hélène Lapointe et Matis Tudeau

Représentantes d'à cœur d'homme :

Claudia Champagne, José Desjardins et Caroline Hamelin



Guide de pratique



valerie.roy@tsc.ulaval.ca

Échanges
